



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25102513

Déposé / Reçu le

05 AOUT 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0403 316 397**

Nom

(en entier) : **Veolia Environmental Services Belux**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Poincaré 78-79, 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Changement de commissaire - Pouvoir

Extrait des décisions écrites et unanimes de l'actionnaire unique prises en date du 24/06/2025.

7. Démission et nomination d'administrateurs

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Monsieur Nicolas Germond en tant qu'administrateur de la Société avec effet à compter de la date des présentes décisions écrites. Une copie de sa lettre de démission est jointe aux présentes décisions écrites.

L'Actionnaire Unique remercie Monsieur Germond pour l'exercice de son mandat d'administrateur et annule et révoque, par conséquent, tous les pouvoirs qui lui ont été attribués.

En outre, l'Actionnaire Unique décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer Monsieur Franck Arlen en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029.

Monsieur Franck Arlen exercera son mandat à titre gratuit.

L'Actionnaire Unique prend également note de la décision de Monsieur Arlen d'élire domicile, pour toutes les questions affectant l'exercice de son mandat, au siège de la Société.

Le Conseil d'administration sera dès lors composé comme suit:

- Monsieur Philippe Tychon - administrateur-président (jusqu'à l'AGO de 2029);
- Monsieur Gavin Graveson - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2029); et
- Monsieur Franck Arlen - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2029).

8. Prise de connaissance de la fin de mandat du commissaire et nomination d'un nouveau commissaire

L'Actionnaire Unique constate que Le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1K à 1930 Zaventem et représentée par Madame Vanessa Cordonnier (A02391), Réviseur d'Entreprises, vient à échéance lors de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'Actionnaire Unique décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (B00025), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1J à 1930 Zaventem et représentée par Monsieur Carl Laschet (IBR NR. A2441), Réviseur d'Entreprises, en tant que nouveau commissaire de la Société pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

L'Actionnaire Unique décide de donner une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Laure Vijfeyken et Madame Chloé Maufroy, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, avec la possibilité de substitution, aux fins d'accomplir tous actes et de finaliser, parapher, signer et d'exécuter tous documents figurant dans les présentes décisions écrites, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que toutes déclarations, notifications, dépôts, certificats, accords ou autres documents nécessaires ou utiles à l'exécution de ces décisions, y compris toutes les formalités légales à accomplir au greffe du tribunal de l'entreprise, auprès d'un guichet d'entreprises, à la Banque-Carrefour des Entreprises ou à l'administration de la TVA.

Pour extrait conforme,

B-docs SRL,
Représentée par Hanane Mejdoubi
Mandataire spéciale